

**LE DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE**

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Anne VIFIAN

collaboratrice à l'office de protection de l'adulte.

Il adresse ses sincères condoléances et toute sa sympathie à son fils, sa mère, sa famille et ses proches.

Pour la cérémonie, se référer à l'avis de la famille.